



France
Très Haut Débit
R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

Projet du syndicat mixte sarthois d'Aménagement numérique

*Eléments complémentaires à destination du CCFTHD
Mission Très Haut Débit
17 juillet 2014*

Rappel des points nécessitant un nouvel examen aux termes de l'avis du comité de concertation du 24 avril 2014

Le comité de concertation :

- a étudié avec attention le projet du syndicat mixte ouvert sarthois d'aménagement numérique, notamment au regard de son taux de dispersion élevé
- et « souhaite revoir le projet du département en phase d'accord préalable de principe lors d'une prochaine session avant la trêve estivale ».
- réexaminera
 - l'éventuel mix technologique mis en œuvre
 - l'architecture des plaques de déploiement
 - le plan de financement
 - la concertation avec les opérateurs privés
- Dans cette optique, le comité de concertation insiste sur la nécessité :
 - d'une part de poursuivre la collaboration constructive avec la mission très haut débit
 - d'autre part d'engager une concertation plus approfondie entre les opérateurs privés et la collectivité territoriale.

Plan de financement

Problématiques identifiées par le Comité

- Participation très importante des EPCI
 - 34.4 M€ pour les EPCI (30%)
 - 14 M€ pour le département (12%)
- Quel état prospectif de l'adhésion des EPCI au syndicat mixte ?
- Part régionale sujette à caution au regard des montants retenus :
 - 16 M€ en apport propre
 - 16 M€ au titre du FEDER
 - Au total 28% du plan de financement

Nouveaux éléments apportés par le syndicat

- **Participation des EPCI révisé à la baisse:**
 - 24% pour 27,9 M€
- Après discussions avec le Conseil régional, **révisions réalistes du financement régional**
 - 18,6 € en propre (au lieu de 16M€)
 - 1,9 M€ au titre du FEDER (au lieu de 16M€)
 - Au total 17,8% du plan de financement
- **Part de financement du CG augmentée significativement :**
 - 31,9 M€ soit 27,5% du plan de financement
- Nouveau plan de financement approuvé par une délibération du SMSAN du 26 juin 2014
- Adhésion des EPCI au Syndicat mixte:
 - Adoption des nouveaux statuts le 26 juin 2014 permettant son élargissement aux EPCI
 - Adhésions des EPCI intervenant à partir du S2 2014

Architecture du réseau FttH / concertation avec les opérateurs

Problématiques identifiées par le Comité

- Apparente absence de quelques grandes plaques cohérentes de déploiement du FttH, et grande dispersions des plaques envisagées
- Architecture technique nécessitant d'être précisée pour s'assurer de son adéquation avec les attentes des opérateurs
- Nécessité d'une plus grande concertation avec les opérateurs

Nouveaux éléments apportés par le syndicat

- **Concertation avec les opérateurs**
 - 2 réunions avec SFR, 1 réunion avec Orange (mai-juin)
- **Regroupement des déploiements FttH autour de 9 plaques cohérentes**
 - 9 plaques de 3,500 à 11,000 prises
 - Accord de principe du syndicat mixte sur ces 9 plaques sous réserve d'une nouvelle concertation à conduire avec les EPCI
 - Accueil a priori favorable des opérateurs Orange et SFR
- **Une architecture technique répondant mieux aux attentes des opérateurs**
 - implantation des NRO au niveau des NRA disposant de réseaux de collecte en fibre optique
 - PM de plus de 300 lignes
 - Budget optique NRO > PTO, : volonté de se conformer aux préconisations techniques qui seront définie au niveau national par la MTHD dans le cadre des travaux engagés avec les opérateurs

Mix technologique

Problématiques identifiées par le Comité

- Projet exclusivement FttH (plus de 60.000 prises)
 - Aucune opération de montée en débit sur cuivre prévu
 - Unique alternative technique considérée, le subventionnement d'environ 6.500 terminaux de réception radio
- Souhait que le syndicat mixte puisse :
 - justifier davantage son mix technologique
 - ou considérer de faire évoluer son projet
- Demande faite de se rapprocher de la MTHD pour analyser la pertinence des choix arrêtés et des éventuelles évolutions à examiner

Nouveaux éléments apportés par le syndicat

- **Réexamen avec la Mission THD sur les possibilités de mix technologique :**
 - Réunion le 6 juin 2014
 - Réunion téléphonique le 20 juin 2014
- Une analyse complémentaire pour éclairer les choix du syndicat
 - la montée en débit via NRA-MED n'apporte pas une solution généralisable sur ce département
 - Entre 10 et 20 opérations de montée en débit filaire pourraient néanmoins être pertinentes localement
- **Un mix technologique crédibilisé :**
 - Articulation optimisée avec le VDSL2 sur les réseaux existants (activation par le RIP 1G, totalité des NRA dégroupés)
 - Choix des nouvelles plaques FttH évitant les zones VDSL2 apportera un bénéfice important
 - Mobilisation complémentaire d'un réseau hertzien existant (1200 clients sur 24 points hauts) en cours de modernisation (expérimentations LTE)